L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Je ne suis pas certain d'avoir compris la question. Mon collègue voudraitil me l'expliquer?

Des voix: Oh, oh!

M. McKnight: Je sais que je ne devrais pas le faire, madame le Président, mais pour préciser, je veux parler des emprises abandonnées du Canadien National qui, d'après une entente conclue en 1977 entre le CN et le gouvernement fédéral, devaient être rendues au gouvernement fédéral.

Où en sont les négociations en vue du transfert par le Canadien National au gouvernement fédéral du Canada des emprises appartenant au CN en Saskatchewan?

M. Pepin: Cette affaire remonte à quelque temps déjà. C'est pour cela que je ne voyais pas de quoi il s'agissait. Si je me rappelle bien, on a offert aux provinces de reprendre ces emprises. On le leur a offert. Je ne devrais pas dire qu'on leur a offert de les reprendre, parce qu'elles ne leur ont jamais appartenues.

Je crois me rappeler que l'Alberta a accepté de les suspendre. Si ma mémoire est bonne, le Manitoba a accepté lui aussi. Sauf erreur, la Saskatchewan n'a pas accepté, mais je ne me rappelle pas si elle a changé d'avis depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement provincial. Je vérifierai ce qui en est.

M. Epp: Tout est nouveau.

L'AGRICULTURE

LA TAXE SUR LE CARBURANT AGRICOLE—ON DEMANDE OU'ELLE SOIT DIMINUÉE

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, ma question, qui s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a trait à une affaire dont j'ai déjà saisi à la Chambre le ministre de l'Agriculture, soit la taxe fédérale très lourde imposée aux agriculteurs sur le carburant agricole, taxe qui s'élève à environ 66c. par gallon. Le ministre de l'Agriculture a dit qu'il s'en plaindrait au cabinet. Il n'y avait rien à ce sujet dans le budget. Les agriculteurs s'apprêtent à ensemencer ce printemps. Cette lourde taxe est fort préjudiciable à la céréaliculture et à l'agriculture en général. Le ministre songet-il à diminuer cette lourde taxe?

• (1200)

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je suis toujours disposé à examiner toutes sortes de problèmes . . .

- M. Mazankowski: Faites quelque chose!
- M. Chrétien: Je constate que le député de Végréville . . .

Ouestions au Feuilleton

- M. Mazankowski: Vous vous occupez de vos commettants.
- M. Chrétien: Presque tout ce qu'on entend dire dans sa province c'est que le prix au Canada est trop bas et que nous devrions le majorer au niveau international. Quand on compare le niveau d'imposition du gouvernement fédéral, à celui des États-Unis, on constate qu'il n'y a pas beaucoup de différence.

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: Bien entendu, les impôts sont plus élevés dans certaines régions du Canada, notamment en Ontario et au Québec, à cause de la surtaxe scandaleuse prélevée sur l'essence, surtout au Québec où elle coûte 40 p. 100 de plus aux agriculteurs québecois.

[Français]

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que les pétitions présentées par des honorables députés, le jeudi 12 mai 1983, sont conformes aux exigences du Règlement quant à leur forme.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PROJETS DE LOI PRIVÉS EN GÉNÉRAL ET RÈGLEMENT

PRÉSENTATION DU 12^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter le douzième rapport du Comité permanent des projets de loi privés en général et du Règlement, dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Jesse P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n° 4780, 4781 et 4782.